



CHARTRE PATIENT PARTENAIRE

Cette chartre définit les principes et les valeurs fondant la collaboration entre le CHU, les professionnels et les patients partenaires.



RECONNAISSANCE

Une reconnaissance mutuelle et un partage des savoirs.



RESPECT

Une relation fondée sur la confiance, la transparence, le respect et le non-jugement. Des règles institutionnelles connues et respectées.



COMPLÉMENTARITÉ

Une équipe complémentaire de patients et de professionnels pour mener ensemble des actions identifiées.



SOUTIEN

Une organisation, une méthode et des outils partagés pour soutenir et accompagner les patients et professionnels engagés.



INDÉPENDANCE

Un apport d'expérience et de vécu en toute liberté de penser.



CONFIDENTIALITÉ & SECRET MÉDICAL

Une stricte confidentialité des informations et des documents partagés.
Un engagement à ne divulguer aucune information d'ordre médical ou privé.